

UNE FÊTE AU CERCLE LITTÉRAIRE DE LAUSANNE:

LA FEUILLE DE CHÊNE RÉVÈLE DES POÈTES :

Le Concours de poésie française de *LA FEUILLE DE CHÊNE* a été lancé en ce début d'année par la *Fondation Marcel Regamey*, à Lausanne. Les conditions du Concours, particulièrement en ce qui concerne les formes fixes classiques, ont été publiées dans un Règlement qu'on peut consulter sur le site www.feuille-de-chene.ch

LA FEUILLE DE CHÊNE est dotée d'un Prix de dix mille francs.

Ce Concours a connu un vif succès: 33 contributions, toutes inédites, en provenance de toute la Suisse romande, ont été soumises au Comité de lecture. Ce dernier, dont le poète Philippe Jaccottet, à Grignan, a accepté d'être le Président d'honneur, était composé de Mmes Doris Jakubec, ancienne directrice du Centre de recherche sur les lettres romandes à l'Université de Lausanne, Valérie Zuchuat, de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, Sylvie Jeanneret, de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, et de MM. Christophe Imperiali, de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, Jacques Perrin, professeur au Collège d'Aubonne et Yves Gerhard, ancien professeur au Gymnase de la Cité à Lausanne, et présidé par M. Daniel Laufer, à Pully.

Les lauréats

Le comité de lecture a décerné le Prix de *LA FEUILLE DE CHÊNE* à deux lauréats *ex aequo*, et non un seul, étant dans l'impossibilité de trancher entre deux ensembles de poèmes d'égale valeur, et qui sont

- **M. Edouard de Perrot**, à Givrins, pour les poèmes qu'il a réunis sous le titre *Sur un air de luth* ;
- **M. Philippe Sudan**, à Fribourg, dont l'œuvre a pour titre *L'Etat des lieux*.

La Fondation présente ses vives félicitations aux deux lauréats et se réjouit de voir leurs œuvres publiées.

Remise des Prix

La cérémonie de remise des Prix de *LA FEUILLE DE CHÊNE* aura lieu le mardi 15 novembre 2016, à 17 heures, dans les salons du Cercle littéraire, Pl. Saint-François, à Lausanne. Cette manifestation est publique, mais il convient, si l'on veut y assister, de s'inscrire préalablement au secrétariat du Cercle (021 312 85 02) jusqu'au 10 novembre 2016, à 18 heures.